

PETIT GUIDE DE LUTTE CONTRE LES IMPOSTURES DE L'EXTRÊME-DROITE



Aux municipales, l'extrême-droite espère gagner le plus grand nombre de mairies possible. Surfant sur une désespérance sociale, dont est responsable la politique d'Emmanuel Macron, et sur un racisme de plus en plus décomplexé, elle pourrait sortir victorieuse de ce scrutin majeur.

Pourtant, le programme de l'extrême-droite est à l'opposé de toute justice sociale comme écologique.

L'extrême-droite précariserait encore plus les classes moyennes et populaires, mettrait les droits des femmes et des personnes LGBTQIA+ en danger, renforcerait l'exclusion sur des critères d'origine, d'ethnie ou de religion. Voulons-nous connaître en France, la même situation que celles des américain·es sous Donald Trump dont Jordan Bardella qualifiait en février 2025 l'élection de *"message extrêmement positif pour tout le monde occidental"* faisant souffler un *"vent de liberté"* ?

Enfin, le procès en appel de Marine Le Pen et de onze eurodéputé·es du RN pour détournement de plusieurs millions d'euros de fonds publics prouve bien que nous sommes loin de l'image de probité que ce parti tente de se construire.

Refusant de céder aux sirènes de la désinformation et de la démagogie dont l'extrême-droite est coutumière, la FSU-SNUipp publie ce petit guide en poursuivant l'objectif de remettre la vérité et les actes au centre des débats.

En s'appuyant sur des exemples vérifiables et sourcés, le syndicat montre le danger que représenterait une progression électorale de l'extrême-droite.

Ensemble, ne laissons pas nos villes
aux mains de l'extrême-droite.

Ensemble, refusons partout l'arrivée
de l'extrême-droite au pouvoir.

En 2024, plus de 100 candidatures sur 577, avait été épinglées comme problématiques notamment sur les réseaux sociaux : sexisme, homophobie, racisme, antisémitisme, islamophobie, négationisme¹... Plus d'une quinzaine de ces personnes concourent aujourd'hui, malgré les preuves irréfutables de leurs actes, pour devenir maires de communes comme Orléans, Chambéry, Colmar, Saint-Nazaire²...



¹ *Législatives : les "brebis galeuses" de Bardella sont désormais au moins une centaine,* Médiapart, 2 juillet 2024

² *Municipales 2026 : le RN réinvestit ses "brebis galeuses",* Médiapart, 15 décembre 2025

L'extrême-droite contre l'École publique, ses personnels, ses élèves



L'École est un enjeu pour l'extrême-droite. Au-delà des valeurs transmises qui participent de la construction individuelle, c'est le seul endroit commun à toutes et tous : tout le monde passe par l'École. *“La bataille culturelle et politique se joue avant tout à l'école”*, affirmait Eric Zemmour.

Le RN cultive un discours centré sur un prétendu nivellement par le bas du niveau scolaire. Pourtant, à l'opposé de toutes les études qui montrent que les inégalités scolaires restent liées aux inégalités sociales, le RN veut réinstaurer une école à plusieurs vitesses en instaurant une sélection la plus précoce possible : à l'entrée en sixième, en seconde et apprentissage dès 14 ans. Le tout accompagné de conceptions rétrogrades des enseignements, idéalisant une école du passé qui n'a jamais existé : cours magistraux, roman national niant notamment la place des femmes dans l'Histoire, recentrage sur les seuls fondamentaux (“lire, écrire, compter”), port de l'uniforme...

L'école de l'extrême-droite, c'est le renoncement à toute volonté émancipatrice, à toute volonté de lutte contre les inégalités. Son soutien permanent à l'école privée, école inégalitaire par excellence, le montre.

L'extrême-droite contre l'École publique laïque, ses personnels, ses élèves :



Le RN soutient l'école privée et les écoles hors contrat.

Roger Chudeau, député RN a défendu l'Académie Saint-Louis de Chalès, école privée hors-contrat et non-mixte comme *“une proposition alternative crédible”* à l'École publique.

Le RN fantasme une **“excellence éducative à la française”** passée, qui n'a pourtant jamais existé.



Il prône ainsi la *“restauration du principe de transmission”* et la *“restauration de l'efficacité pédagogique”* tout en demandant un *“accroissement du pouvoir de contrôle des corps d'inspection”*.



Le 26 juillet 2023, le RN s'est **opposé** à une proposition de loi proposant d'augmenter de 10% le **salaire** des fonctionnaires.

Le RN a voté le 3 novembre 2023 contre la **gratuité** des cantines, du transport scolaire, des sorties scolaires, des manuels ainsi que des fournitures scolaires pour l'ensemble des élèves scolarisé·es dans des établissements relevant de l'éducation prioritaire.



L'extrême droite, ennemie des classes moyennes et populaires



Le RN, comme toute l'extrême-droite, se présente comme le parti qui défendrait les classes populaires. Il n'en est rien. En opposant une prétendue *“France qui travaille”* contre une prétendue *“France des assisté·es”*, il cherche en réalité à dresser les Françaises et Français des classes moyennes et populaires les un·es contre les autres.

Par exemple, l'extrême-droite dénonce sans cesse celles et ceux qui profiteraient des aides sociales. Pourtant, si la fraude aux aides représente 14 milliards d'euros en 2025, le RN oublie systématiquement de rappeler que près de 10 milliards d'aides ne sont pas réclamées chaque année par méconnaissance de ces dernières.

Et surtout, il n'évoque jamais les 60 à 80 milliards d'euros annuels de fraude fiscale, c'est-à-dire de fraudes commises par des personnes à haut revenus !

Par ailleurs, le RN et ses dirigeant·es n'hésitent pas à mentir pour stigmatiser les migrant·es. Ainsi ils dénoncent sans arrêt un prétendu coût de l'immigration, alors que la Cour des Comptes stipule clairement dans un rapport de 2020 que *“l'impact économique de l'immigration sur le marché du travail, la croissance et les finances publiques est modéré, voire positif à long terme.”*

D'autres mensonges sont récurrents : sur ce que perçoivent les demandeurs et demandeuses d'asile, sur les chiffres des migrations...

Du point de vue social, l'extrême-droite défend donc en réalité la même politique néo-libérale et pro-riches que la droite, à laquelle elle ajoute sa haine contre les étranger·es !



**À l'Assemblée Nationale, l'extrême-droite a voté
CONTRE**

**l'indexation des salaires et des pensions sur l'inflation
(20 juillet 2023)**

**l'augmentation du SMIC
(20 juillet 2023)**

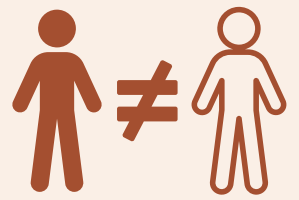
**le blocage des prix des produits de première nécessité
(21 juillet 2023)**

**le gel des loyers
(21 juillet 2023)**

**le rétablissement de l'impôt sur la fortune auquel
seraient assujetti·es Marine Le Pen comme Eric Zemmour
(22 juillet 2023)**

**l'imposition de 2% de tous les patrimoines supérieurs
à 100 millions d'euros, appelée taxe Zucman
(31 octobre 2025)**

L'extrême-droite reste profondément raciste



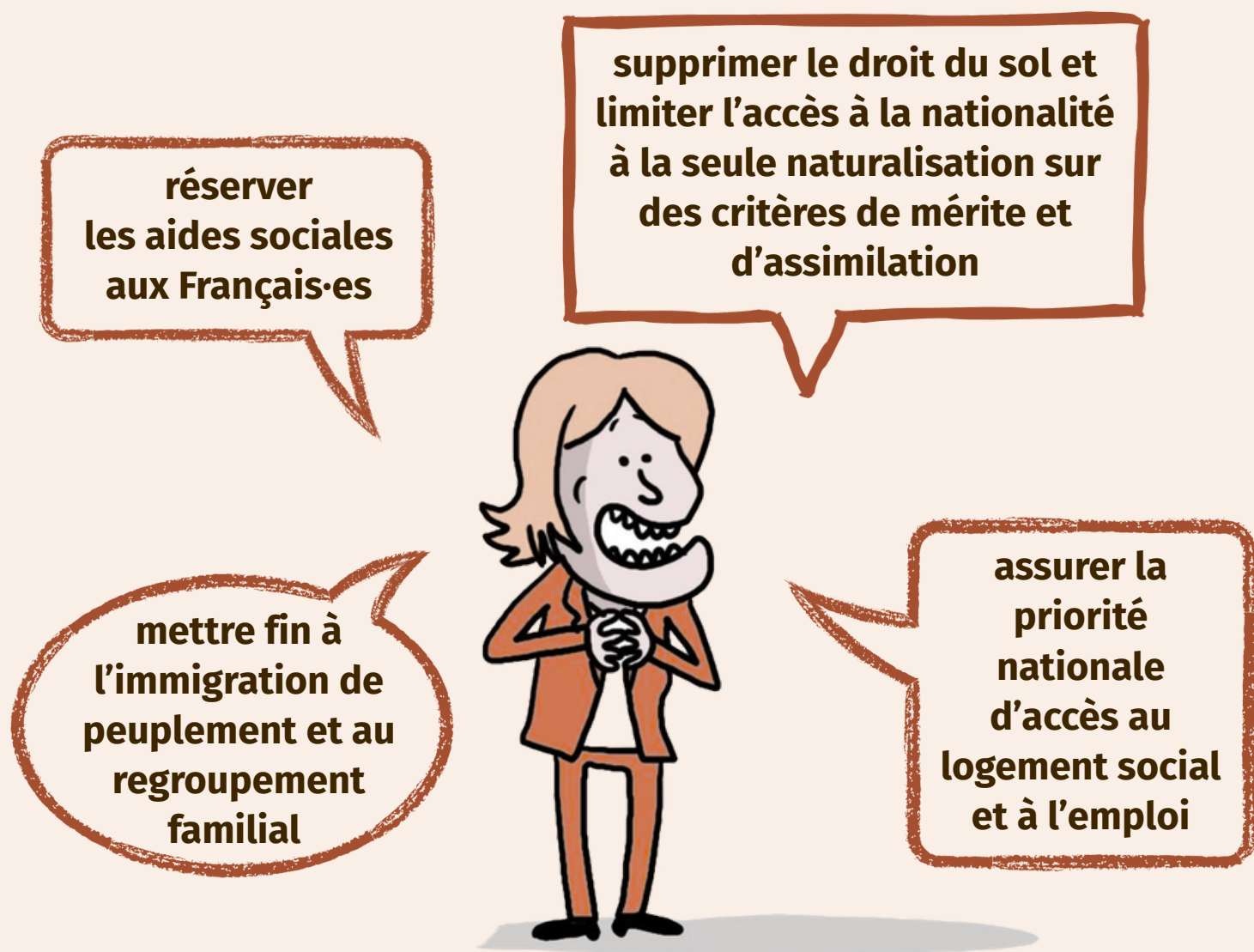
Le racisme est le moteur de l'extrême-droite : dans le monde entier, les extrêmes-droites partagent le rejet de l'autre sur des bases ethniques ou culturelles.

Si en France, elle ne s'aventure (presque) plus sur le terrain du racisme biologique, l'extrême-droite utilise désormais une rhétorique "civilisationnelle". Ses arguments : la "*submersion*" migratoire et l'"*islamisation de la société*". Pourtant, les étrangèr·es ne représentent que 8,8% de la population totale en 2024 selon l'INSEE.

Ce discours d'un "*grand remplacement*" fantasmé vise à créer une panique identitaire justifiant le rejet des migrant·es. Il est largement alimenté par les médias détenus par des milliardaires comme Vincent Bolloré ou encore Pierre-Edouard Stérin qui, à travers son projet PERICLES, ambitionne de consacrer sa fortune au "*redressement de la France et à la promotion du Christ*". Ce qui prouve par ailleurs la collusion entre les grandes fortunes et l'extrême-droite.

Avec l'islamophobie et la xénophobie, l'extrême-droite perpétue aujourd'hui son obsession raciste sous une forme renouvelée. Elle justifie ainsi son concept de préférence nationale qui consiste à ne pas donner les mêmes droits aux étrangères qu'aux français·es.

Quatre premières mesures du programme de Marine Le Pen en 2022, avant toute mesure sociale :



Extrait du programme d'Éric Zemmour

“Arrêter l'immigration pour préserver notre identité” :



Je l'affirme haut et fort : notre peuple a le droit de continuer à exister, notre peuple a le droit de protéger son identité, notre peuple a le droit de reprendre un contrôle total sur la politique d'immigration. Notre pays a un grand avenir devant lui, les Français ne veulent pas quitter l'Histoire et être remplacés sur la terre de leurs ancêtres.



En mettant en situation de pouvoir quelques femmes, l'extrême-droite, et en particulier le RN, tente de gommer un projet politique pourtant profondément sexiste. Car l'extrême-droite considère en réalité que les femmes ont une place naturelle : celle d'épouse et de mère. L'éclairage international est d'ailleurs parlant. En Italie, Georgia Meloni a réservé les aides familiales aux familles d'au moins deux enfants, permis aux anti-avortement d'accéder aux centres IVG et arrêté le remboursement de la pilule pour les femmes de moins de 26 ans.

En France, le RN a voté contre la prise en charge intégrale des soins liés au cancer du sein.

Par ailleurs, l'extrême-droite instrumentalise les droits des femmes pour justifier son discours raciste et xénophobe. Le collectif Némésis qui revendique un prétendu féminisme écrit dans son manifeste qu'il faut *"dénoncer l'impact dangereux de l'immigration de masse sur les femmes occidentales"*. Oubliant les chiffres qui disent tous qu'en premier lieu les femmes sont majoritairement victimes de violences au sein de la sphère privée... et que cela ne concerne pas que les femmes occidentales !



Violences sexistes et sexuelles

En 2018, les député·es RN n'ont pas voté la loi de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.
En 2021, les eurodéputé·es RN se sont opposé·es à une résolution de lutte contre le harcèlement sexuel au sein des institutions européennes.

Égalité salariale



En 2023, le groupe RN à l'Assemblée nationale a été le seul à voter contre la proposition de loi visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la Fonction publique. Ils et elles n'ont pas, non plus, pris part au vote de la loi Rixain visant l'égalité femmes-hommes dans les entreprises.



Avortement

40 % des élu·es RN se sont abstenu·es ou ont voté contre la constitutionnalisation de l'IVG en mars 2024 après que Marine Le Pen ait parlé "d'avortement de confort".

En novembre 2020 et en novembre 2021, les élu·es RN se sont opposé·es à une résolution condamnant la Pologne qui interdisait quasi totalement l'avortement.

L'extrême-droite : un déni climatique



Confondant allégrement météo (température à un instant T) et climat (étude sur un temps long), l'extrême-droite française, sans être aussi climato-sceptique que Donald Trump, n'en reste pas moins dans le déni de l'urgence climatique.

Fustigeant une soi-disant “*écologie punitive*” et mettant en avant une tradition et un terroir fantasmés, elle refuse l'évidence du réchauffement climatique : le RN ne parle d'ailleurs toujours que de “*changement*” climatique. Pire, il nie la science en la réduisant à une simple opinion et non une expertise.

“Réchauffement climatique ? Ou dérèglement climatique ? Le 3 janvier 2024, la Suède a enregistré les températures les plus basses depuis 25 ans, avec -43 degrés. À cette heure, nous n'avons pas encore de commentaires du GIEC. Ils ne se sont toujours pas manifestés”. Ces mots, prononcés à l'Assemblée le 5 janvier 2024 par Christophe Barthès, député de l'Aude, département français parmi les plus affectés par le réchauffement, résument ce déni mortifère.

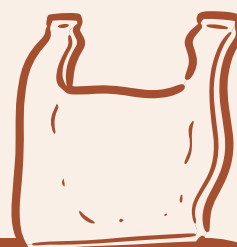
En refusant d'interroger le logiciel productiviste français, l'extrême-droite fait peser sur les générations actuelles et futures les coûts d'un tel déni, accompagnés de leur lot de maladies, de pauvreté et de migrations forcées.



En 2024, le RN déposait un amendement, rejeté, pour supprimer les objectifs de décarbonation du secteur agricole.



Le 9 juin 2025, le RN fait voter un moratoire sur les éoliennes et les énergies renouvelables.



Au Parlement européen, l'extrême-droite a voté contre la loi de protection et restauration de la biodiversité et contre la loi de réduction des déchets plastiques.



En juillet 2025, le RN a voté pour la loi Duplomb, malgré une pétition officielle demandant son retrait signée par plus de 2 millions de personnes, soit la plus grande pétition de ce type jamais signée en France. Cette loi autorise entre autres l'usage, interdit depuis 2018 pour raisons sanitaires, des néonicotinoïdes pesticides tueurs de biodiversité et dangereux pour la santé humaine, ou encore le développement des méga-bassines.

L'extrême-droite : instrumentaliser la “laïcité” à des fins islamophobes



L'extrême-droite s'érige en rempart protecteur de la laïcité alors qu'elle dévoie la loi de 1905 pour rejeter l'islam. En effet, celle-ci stipule clairement dans ses deux premiers articles que *“la République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes”* puisque *“la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte”*. Ce qui veut dire que toutes les religions, tous les croyants et croyantes, sont à égalité devant la loi et traité·es de façon égale par l'État. En 2019, Jordan Bardella déclarait déjà que *“le voile serait contraire à la laïcité”*. Preuve que le souci du RN comme de Reconquête n'est pas de défendre la laïcité mais de stigmatiser les musulmans, et particulièrement les musulmanes.

L'extrême-droite agit avec la laïcité comme elle le fait avec le féminisme : elle instrumentalise un combat progressiste de consensus social pour fracturer la société.

D'ailleurs, quand il s'agit de la religion chrétienne, il n'y a aucune volonté d'interdire ou d'en limiter l'expression publique, bien au contraire ! Ce sont les maires d'extrême-droite qui installent des crèches dans les mairies au mépris de la loi et sont systématiquement condamnée·es pour cela.



Dans le programme du RN et de Reconquête en 2022 figurent :

- l'interdiction de l'accompagnement des sorties scolaires par les femmes voilées alors qu'elles ne sont pas soumises à la neutralité des agent·es publics
- la proposition d'interdire le voile dans tout l'espace public, en négation totale avec les libertés de pensée et d'expression



En mars 2023, Louis Alliot, maire RN de Perpignan, accompagné de plusieurs conseillers municipaux, a participé à une procession catholique au mépris de la neutralité due à la fonction. Elle avait pour objectif de faire tomber la pluie dans un département extrêmement touché par la sécheresse...



Après le meurtre d'Aboubakar Cissé, musulman, dans une mosquée de La Grande Combe, le 25 avril 2025, aucune personnalité d'extrême-droite n'a condamné la haine religieuse, seule la violence l'a été.

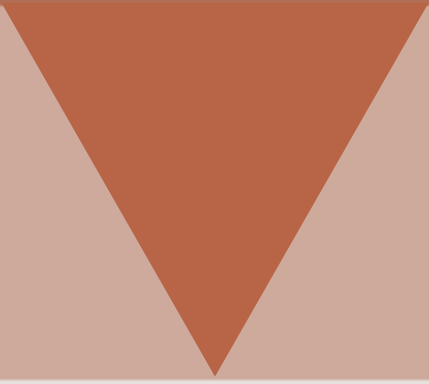
L'extrême-droite en lutte contre les personnes LGBTQIA+



*“L'abaissement des règles morales est une constante d'une société décadente, et je crois que **la pédophilie, qui a trouvé ses lettres de noblesse** – interdites, mais tout de même – **dans l'exaltation de l'homosexualité**, met en cause toutes les professions qui approchent l'enfance et la jeunesse”.* Ces mots sont ceux de Jean-Marie Le Pen en 2016. Des mots dont Marine Le Pen dit assumer l'héritage (cf p.20). Et effectivement, l'homophobie reste dans l'ADN de l'extrême-droite, tout comme la lesbophobie et les discriminations de genre.

Défendant, là encore, la conception d'une société ordonnée de façon prétendument *“naturelle”*, l'extrême-droite utilise le concept fourre-tout de *“wokisme”* pour défendre une vision traditionaliste des questions de genre et d'orientation sexuelle. Même si le RN prétend le contraire, les attaques des groupuscules d'extrême-droite contre l'EVAR/S ou le Planning Familial en sont la preuve !

Le 14 janvier 2026, le député **Matthias Renault** s'est couvert de ridicule tout en prouvant l'obsession du RN contre un soit-disant *“lobby LGBT”* : **il a demandé la suppression des subventions au festival de musique Les Trans Musicales de Rennes, fondé en 1979, car ce festival serait connu pour organiser des “festivals de musique d'artistes transgenres”.**



En 2012, le Front National s'opposait résolument au mariage et à l'adoption pour tous les couples. ***“Le Front National rappelle son opposition au mariage homosexuel et à l'adoption par les couples homosexuels. (...) Quant à l'adoption par des couples homosexuels, cette mesure grave pour l'intérêt de l'enfant...”***

(communiqué du 12 septembre 2012)

Le 5 octobre 2021, le RN s'est opposé à l'**interdiction des thérapies dites de conversion** (qui visent à modifier l'orientation sexuelle ou l'identité de genre d'une personne).

Au Parlement européen, le RN a voté **contre la résolution contre les discours de haine** envers les personnes LGBTI en Europe le 18 décembre 2019, **contre la résolution sur la mise en œuvre de la Stratégie LGBTIQ de l'UE** le 8 février 2024 et a volontairement été **absent lors du vote sur la résolution pour la dépénalisation universelle de l'homosexualité** le 18 avril 2023.

L'extrême-droite est toujours antisémite



Historiquement, le FN, avant le RN, était ouvertement antisémite et a été fondé notamment par d'anciens SS. De plus, Jean-Marie Le Pen, président de 1973 à 2011, a été condamné sept fois pour antisémitisme. Et les condamnations diverses pour antisémitisme ou négationisme de membres importants se comptent par dizaines sur ces cinquante dernières années. À l'époque, le FN parlait des racines chrétiennes de la France, sans jamais mettre le mot “judéo” devant.

En recherche de respectabilité, et obsédé par l'islam et la prétendue “*menace civilisationnelle*” qui lui serait liée, le RN tente de gommer sa haine des juifs et des juives. Ce qui ne l'empêche pas d'investir des candidat·es qui ne se cachent pas (cf p.4) ou que trois députés participent aux échanges du groupe privé Telegram “Résistance Patriote” rempli de propos antisémites comme l'a révélé le journal Les Jours en 2025. Un exemple (à propos de Raphaël Glucksmann) : “*il fait chier le youpin gluant*”.

Une lutte contre l'antisémitisme de façade donc, qui n'existe que par opportunisme pour attaquer davantage les musulmans et les musulmanes.

Claude Hernant, responsable dans l'appareil de sécurité du RN, est le **trafiquant** qui a vendu les armes utilisées lors des **attentats à caractère antisémite** dans l'Hyper Cacher à Paris en 2015.

Le 27 mars 2022, Jordan Bardella déclare sur RTL que *"si le RN est élu, la viande casher serait interdite en France"*.



Le 23 novembre 2023, Marine Le Pen déclare *"tout assumer de l'histoire de son parti"* incluant donc les **sept condamnations pour antisémitisme et négationisme** de son père, Jean-Marie Le Pen, fondateur du FN.

Le 2 avril 2025, Eric Zemmour est condamné en appel pour **apologie de crimes contre l'humanité** après avoir affirmé que *"Pétain avait sauvé des Juifs"*.

Le directeur de cabinet de Jordan Bardella a été membre d'Égalité et Réconciliation, regroupement ouvertement antisémite fondé par Alain Soral, **condamné plus d'une dizaine de fois – dont de la prison ferme – pour antisémitisme**.



L'extrême-droite en actes dans les municipalités



Actuellement, treize communes ont une mairie étiquetée RN. Mais l'extrême-droite rêve de conquérir un plus grand nombre de municipalités. Pour cela, le RN a annoncé 650 listes pour les municipales 2026. On trouve à leur tête plusieurs candidat·es passé·es par l'Institut de Formation Politique, école des jeunes cadres de l'extrême-droite, sans compter les listes Reconquête ou rattachées. Ce nombre élevé de candidatures, loin d'être anodin, laisse entrevoir ce que l'extrême-droite ambitionne pour cette échéance. Attaques envers l'école publique, les services publics, les agent·es publics, les associations... autant de pratiques que l'extrême-droite viendrait à généraliser à l'ensemble des communes, voire au pays entier, si elle réussissait à remporter les présidentielles.



À Cogolin, le maire a remplacé les études du soir gratuites par des garderies payantes, a baissé de 20% les budgets des écoles publiques pour l'achat de fournitures et manuels scolaires et a supprimé la gratuité des transports scolaires.



À Hénin-Beaumont, le maire a rendu inaccessible l'accès de la Ligue des Droits de l'Homme à des locaux, a demandé la révocation d'un représentant du personnel au mépris du droit et de la liberté syndicale. Le funérarium, le crematorium, la crèche et la piscine ont été privatisés.

À Hayange, le maire a expulsé le Secours Populaire de ses locaux après y avoir coupé l'électricité en plein hiver.



À Fréjus et Béziers, les maires s'obstinent à installer des crèches dans les mairies. Systématiquement condamnés par le tribunal administratif pour non respect de la loi de 1905 (8 fois pour Robert Ménard), ils font porter les coûts de la procédure et des amendes à la collectivité.

À Beaucaire, le maire a imposé un repas au porc tous les lundis à la cantine avec suppression des alternatives. Il a également coupé les subventions au centre socio-éducatif de soutien scolaire.



À Bollène, durant le mandat de la Ligue du Sud (Parti d'extrême droite fondé par d'anciens membres du FN), le nombre d'ATSEM a été divisé par 2.

À Orange, des refus de signature de bons de commandes de la bibliothèque pour des ouvrages désapprouvés par la mairie.



Bibliographie pour aller plus loin



En finir avec les idées fausses propagées par l'extrême droite

Vincent Edin · Éditions de l'Atelier · 2016
(édition revue et augmentée en 2023)

L'extrême droite et l'école · Paul Devin
Institut de Recherche FSU · 2024



INSTITUT DE RECHERCHES DE LA FSU

Syndicalisme et extrême droite · Paul Devin
Institut de Recherche FSU · 2022



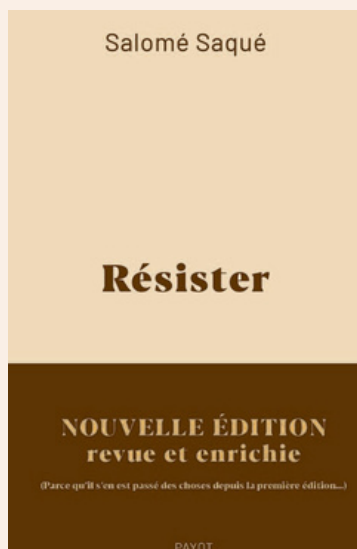
S'armer contre l'extrême droite · tome 1
VISA · 2022

S'armer contre l'extrême droite · tome 2
VISA · 2023

**Lumière sur Assemblée Brune. Autopsie
des imposteurs RN à l'Assemblée**
VISA · 2022

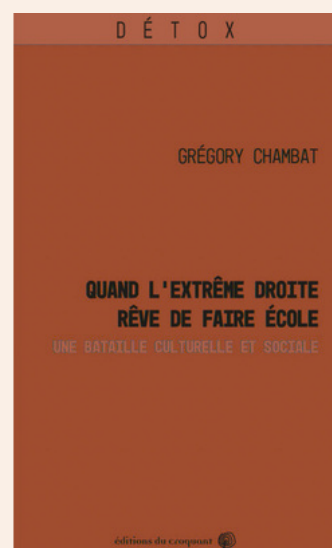


**Lutter pour battre l'extrême-droite. Stop
aux mairies brunes** · VISA · 2025



Résister
Salomé Saqué
Éditions Payot
2026

Quand l'extrême droite rêve de faire école.
Une bataille culturelle et sociale
Grégory Chambat
Éditions du Croquant
2023



Indignez-vous !
Stéphane Hessel
Éditions Rue de l'échiquier
2025

Sommaire

- 2** **Édito**
- 4** **L'extrême-droite contre l'École publique, ses personnels, ses élèves**
- 6** **L'extrême droite, ennemie des classes moyennes et populaires**
- 8** **L'extrême-droite reste profondément raciste**
- 10** **L'imposture féministe**
- 12** **L'extrême-droite : un déni climatique**
- 14** **L'extrême-droite : instrumentaliser la “laïcité” à des fins islamophobes**
- 16** **L'extrême-droite en lutte contre les personnes LGBTQIA+**
- 18** **L'extrême-droite est toujours antisémite**
- 20** **L'extrême-droite en actes dans les municipalités**
- 22** **Bibliographie pour aller plus loin**